

Sommaire

p. 2/ POLITIQUES DE SÉCURITE PUBLIQUES ET PRIVEES

- Renforcement de la sécurité dans les établissements scolaires sensibles
- Violences scolaires: le ministre de l'Éducation nationale préconise la création d'un observatoire
- Renforcement du partenariat État/organismes HLM dans le Val-de-Marne en matière de sécurité intérieure
- Préparation d'un nouveau projet de loi contre le terrorisme
- Parlement européen: une commission vote un règlement pour restreindre la vente de produits chimiques permettant la fabrication d'explosifs
- Brésil: reprise de contrôle d'une favela de Rio par les forces de police
- Sécurité privée: agrément des agents de sécurité et fichiers de police.
- Vidéo-protection: l'un des plus importants bailleurs sociaux de la capitale envisage, pour la première fois, d'installer des caméras sur son parc
- Le premier CSU destiné à la formation vient d'ouvrir ses portes en région parisienne
- La politique de sécurité des PME sondée par une étude de Trend Micro.

p. 5/ FORCES DE SÉCURITÉ

- Coopération policière: les patrouilles franco-roumaines à Paris ont été confirmées
- Cybercriminalité: des enquêteurs se forment à l'université de Montpellier.
- Traque sur internet: des agents des services de renseignements surveillent à plein temps les sites et forums islamistes.
- Italie: utilisation des réseaux sociaux comme outils d'aide à l'enquête anti-mafia.
- Belgique: Priorité aux aspirants policiers qui s'engagent à travailler dans certaines zones

p. 7/ SOCIÉTÉ

- Étude sur le sentiment d'insécurité dans les transports franciliens

p. 7/ ÉVÉNEMENTS D'INTÉRÊT

- « Premières universités de la Sécurité » organisées sous l'égide de l'AN2V les 18-19 octobre à Deauville.
- « Assises de la sécurité privée - quelles formations ? » organisées par la délégation interministérielle et l'INHESJ le 22 octobre prochain dans les locaux de l'École militaire.

Département SÉCURITÉ

POLITIQUES DE SÉCURITE PUBLIQUES ET PRIVEES

- Renforcement de la sécurité dans les établissements scolaires sensibles

Conformément aux propos du ministre de l'Éducation nationale le 8 juin dernier, 500 assistants chargés de prévention et de sécurité (APS) seront recrutés durant le mois de septembre, au niveau bac + 2, par les chefs d'établissements les plus exposés aux phénomènes de violence. Dans un premier temps, après leur formation de huit semaines, ils seront massivement affectés en région parisienne et dans le Nord dès le mois de décembre. Les académies de Créteil,



Versailles et Lille recevront respectivement 50, 46 et 36 de ces APS. Ils assumeront des actions de prévention et d'éducation auprès des élèves, ainsi qu'à l'attention des personnels. Ils participeront

aux différentes instances de l'établissement scolaire, serviront de relais, auprès des équipes mobiles de sécurité et favoriseront les actions de partenariat.

- **Violences scolaires**: le ministre de l'Éducation nationale préconise la création d'un observatoire

Le 16 septembre dernier, après que quatre agressions se soient succédé au cours de la semaine en milieu scolaire, le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, a annoncé la création d'un observatoire de la violence scolaire à l'intérieur de l'Éducation nationale. Il permettra de mieux connaître les réalités, de mettre en place des dispositifs de prévention et également d'étudier la transmission de la connaissance sur la violence à l'école dans l'action publique, au niveau national, académique et local. Cette nouvelle entité sera dirigée par le professeur Éric DEBARBIEUX, spécialiste de la question et actuellement président de l'Observatoire international de la violence à l'école, organisme indépendant du ministère.

Focus

Discours cadre sur la sécurité du ministre de l'Intérieur- 19/09/2012

Le 19 septembre 2012, à l'école militaire (Paris 7^e), M. VALLS, *ministre de l'Intérieur*, a réuni les hauts cadres et les chefs opérationnels de la gendarmerie et de la police nationales pour leur présenter les orientations de sécurité publique. En présence de son directeur de cabinet, du secrétaire général du ministère, des deux directeurs de la police et de la gendarmerie nationales ainsi que du préfet de police de Paris,

le ministre a commencé son propos en soulignant l'urgence à réagir face à la délinquance et de trouver des solutions pour que « la vie des français change durablement ». Il a précisé que la mobilisation des forces de l'ordre « doit se faire autour d'une vision commune, d'une méthode partagée et d'évolutions qu'il convient de mener ». Éléments clés du plan d'action en matière de sécurité intérieure et des chantiers à venir :

- Nécessiter de fiabiliser la statistique publique de la délinquance
- Généralisation de la pré-plainte en ligne à tous les départements à compter du 1^{er} janvier 2013
- Renforcement des effectifs
- Exemplarité des forces de l'ordre
- Instauration d'un partenariat renforcé avec les autorités judiciaires et l'ensemble des acteurs locaux (élus, collectivités locales, Éducation nationale)
- Rationalisation des forces de sécurité (moyens et structures)

Département SÉCURITÉ

- Renforcement du partenariat État/organismes HLM dans le Val-de-Marne en matière de sécurité intérieure

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans le partenariat public/privé avec la signature d'un contrat départemental de sécurité et de prévention de la délinquance dans le logement social. Cette



première, au niveau départemental, engage désormais de façon réciproque les services de l'État en charge de la lutte contre la délinquance et la quasi-totalité des bailleurs sociaux du Val-de-Marne. Le contrat prévoit notamment de faciliter les contacts quotidiens entre commissariats et organismes HLM par la mise en place d'un annuaire actualisé de correspondants locaux, et de simplifier le dépôt de plainte par le personnel de proximité des ces organismes auprès des services de police. Les procédures d'expulsion pour les résidents identifiés comme perturbateurs devront être en retour encouragées. (Source AEF)

- Préparation d'un nouveau projet de loi contre le terrorisme

Le conseil des ministres examinera à la fin du mois de septembre un projet de loi visant à lutter contre le terrorisme. Ce texte vise notamment à permettre de juger en France les Français qui se livrent à des actes de terrorisme à l'étranger ou qui vont à l'étranger, notamment en zone afghano-pakistanaise, pour se former au terrorisme dans des camps d'entraînement dans le but de revenir en France. Même si l'incrimination d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste offre une grande latitude de poursuites, certains pas-

saient entre les mailles du filet. Cette disposition s'inscrit dans la même logique que celle qui permet de poursuivre et juger en France des ressortissants français ayant commis des actes de pédophilie hors des frontières.

L'autre grand aspect du texte concerne la surveillance dans un cadre administratif des données de connexion (internet, géolocalisation, factures détaillées de téléphone). Depuis 2005, cette surveillance peut s'exercer dans un cadre administratif, dans un but préventif. Mais cette disposition, régulièrement renouvelée, était temporaire et expirait au 31 décembre prochain.

- Parlement européen: une commission vote un règlement pour restreindre la vente de produits chimiques permettant la fabrication d'explosifs

Le 3 septembre dernier, la commission Libe (Libertés civiles, justice et affaires intérieures) du Parlement européen a voté à l'unanimité un texte qui restreint la vente de produits chimiques susceptibles d'être utilisés dans la fabrication artisanale d'explosifs (le texte sera soumis au vote lors de la séance plénière entre le 19 et le 22 novembre 2012). Les consommateurs devront obtenir une licence pour acheter ces produits, notamment les engrais ou les pastilles de nettoyage pour piscines, qui peuvent servir de précurseurs chimiques.

Par ailleurs, les grossistes et les détaillants seront tenus de signaler toute transaction suspecte, s'ils ont des raisons valables de penser que la substance est destinée à produire des explosifs. (Source AEF)



Département SÉCURITÉ

- **Brésil : reprise de contrôle d'une favela de Rio par les forces de police**

Quelques 250 policiers appuyés de blindés de la Marine occupent actuellement la favela de la banlieue nord de Rio de Janeiro, en proie depuis quelques semaines à une série d'assassinats liés au trafic de drogue, visant des jeunes d'une vingtaine d'années. Cette occupation prépare le terrain à l'installation d'un bataillon permanent de 112 policiers dans cette favela.



A l'approche du Mondial de football en 2014 et des Jeux olympiques de 2016,

le gouvernement de l'État de Rio de Janeiro entend ainsi reprendre le contrôle des favelas aujourd'hui aux mains des trafiquants de drogue et des milices. Actuellement, 5 500 policiers sont affectés aux 144 favelas de Rio.

- **Sécurité privée : agrément des agents de sécurité et fichiers de police.**

L'habilitation des agents destinés à être employés en zone aéroportuaire de Roissy-Charles-de Gaulle, fondée principalement sur les fichiers de police et les fichiers judiciaires, a fait l'objet d'un débat lors de l'inauguration des services du CNAPS d'Ile-de-France le 17 septembre dernier. A été notamment mise en exergue l'insuffisance des renseignements qu'ils contiennent. Conditionnant l'octroi ou le refus d'habilitation, ces derniers sont pourtant indispensables aux commissions interrégionales d'agrément et de contrôle dont les décisions ont une conséquence directe sur l'emploi. (Source AEF)

- **Vidéo-protection : l'un des plus importants bailleurs sociaux de la capitale envisage, pour la première fois, d'installer des caméras sur son parc**

« Paris Habitat », le principal gestionnaire de logements sociaux de la capitale, pourrait prochainement annoncer son intention d'installer dans quelques mois un ensemble de caméras de vidéo-protection dans le quartier des Périchaux (XVe) lequel rassemble quelque 2 500 personnes. Cette première pour le bailleur, jusqu'ici réticent sur le sujet, permettrait de lutter contre le trafic de stupéfiants et les incivilités. Le projet devrait concerner les parties communes, par exemple les petits squares ou les porches régulièrement squattés le soir. D'ores et déjà, le maire, Philippe GOUJON (UMP) et le commissaire de police se sont déclarés favorables à cette éventuelle mise en œuvre.

- **Le premier CSU destiné à la formation vient d'ouvrir ses portes en région parisienne**

Forte de l'expérience de son centre de supervision urbain (CSU) créé en 2008 pour l'ensemble de ses 8 communes, la Communauté d'agglomération de la vallée de Montmorency (CAVAM) vient de concevoir, en partenariat avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), le premier « CSU de formation ». Ce centre miniature, d'un coût de 140 000 € financés par la CAVAM, est destiné à immerger les futurs opérateurs vidéo dans les conditions de travail et de stress qu'ils connaîtront plus tard. Le président de la CAVAM, Luc STREHAIANO, par ailleurs président de la Commission nationale de la Vidéo-protection (CNV) estime qu'une formation qualifiante, voire par la suite diplômante, est devenue indispensable à cette filière. Cet outil novateur pourrait également servir de formation pour les sociétés de sécurité privée.

Département SÉCURITÉ

- La politique de sécurité des PME sondée par une étude de Trend Micro.

L'étude réalisée entre juin et juillet 2012 auprès de 100 prestataires des services de sécurité IT pour PME, révèle que près de 5 % des terminaux présents au sein d'une PME moyenne (ordinateurs desktop, portables, smartphones), sont victimes chaque mois d'une contamination. Ce qui représente donc, sur une base annuelle, un taux d'infection de plus de 50 %.

L'étude constate par ailleurs un recours croissant, par les PME, d'appareils tournant sous Android, d'iPhone et d'iPad. Cette utilisation s'est accompagnée d'une augmentation d'incidents liés à la sécu-

rité, véhiculés par les courriels ou l'Internet. Ainsi, entre 2007 et 2012, le nombre d'attaques via la Toile s'est accru de 35 % tandis que celui des attaques effectuées via courriel a augmenté de 12 %.

Enfin, l'actuelle tendance du BYOD (Bring Your Own Device) est mise en exergue par cette enquête indépendante : les équipements mobiles (desktop, smartphone, tablette, ou ordinateur domestique gérant plusieurs applications) à des fins professionnelles deviennent la cible privilégiée des cybercriminels. Ces derniers parviennent ainsi à pénétrer aisément le périmètre de la PME, générant pour l'entreprise des coûts élevés suite aux vols de données.

FORCES DE SÉCURITÉ

- Coopération policière : les patrouilles franco-roumaines à Paris ont été confirmées

Suite à la visite commune en Roumanie, les 12 et 13 septembre dernier, de Manuel Valls, ministre de l'Intérieur et de Bernard Cazeneuve, ministre des Affaires européennes, le ministre roumain de l'Intérieur a confirmé la volonté de son pays de poursuivre l'envoi de policiers roumains en France, afin de participer à des patrouilles communes, ainsi qu'aux enquêtes contre ceux qui exploitent les populations

roms en France. À l'heure actuelle, 25 policiers roumains patrouillent à Paris. Par ailleurs, le gouvernement français a annoncé le main-

tien et le renforcement de la coopération administrative franco-roumaine, afin d'aider à l'amélioration des capacités de l'administration préfectorale roumaine. (Source AEF)



- Cybercriminalité : des enquêteurs se forment à l'université de Montpellier.

Une trentaine d'enquêteurs et experts-formateurs venus de différents pays européens ont suivi, du 10 au 14 septembre, à l'université de Montpellier un séminaire consacré à la lutte contre la cybercriminalité. Cette formation en partenariat avec l'organisme allemand de lutte contre le cybercrime dépendant du Bundeskriminalamt (BKA), a été réalisée sous l'égide de la Commission Européenne et d'Europol, dans le cadre du programme ISEC 2010.



- Traque sur internet: des agents des services de renseignements surveillent à plein temps les sites et forums islamistes.

En poste à la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) ou à la Direction générale des services extérieurs (DGSE), des agents spécialisés dans la traque d'individus s'adonnant sur des sites internet à un activisme islamiste, tentent quotidiennement de débusquer des profils « intéressants » pour la cause. Les techniques d'infiltration reposent avant tout sur une solide connaissance du milieu et s'inscrivent dans un temps relativement long. L'interpellation du premier « cyberdihadiste » en France, par la DCRI en juin dernier, a nécessité un travail de surveillance de près de 4 années.

- Italie: utilisation des réseaux sociaux comme outils d'aide à l'enquête anti-mafia.

Les policiers italiens utilisent largement Facebook dans leurs enquêtes anti-mafia afin de repérer des réseaux criminels et traquer des mafieux en fuite. Appréhendé comme un véritable outil d'aide à l'enquête, Facebook apporte



des informations pertinentes quant à l'environnement des individus et leurs déplacements. Victimes de l'utilisation « incontrôlé » de leurs profils, certains mafieux ont d'ores et déjà été interpellés par les carabinieri.

- Belgique: Priorité aux aspirants policiers qui s'engagent à travailler dans certaines zones

La ministre de l'Intérieur belge, Joëlle MILQUET, a récemment présenté en conseil des ministres restreint son nouveau plan de recrutement et de formation de la police. Il propose aux aspirants policiers de se porter volontaires pour travailler spécifiquement dans certaines zones, pendant un minimum de cinq ans. Le candidat entrera alors en formation par priorité et intégrera l'académie de police la plus proche de la zone ou du service fédéral choisi. Il y effectuera son stage et sera d'office engagé à la fin de sa formation.

Cette disposition vise à enrayer la pénurie d'effectifs sur Bruxelles, la plupart des policiers venant de Flandre et de Wallonie rêvant de retourner travailler dans leur région d'origine. Par ailleurs, le gouvernement compte mettre en place un plan d'action afin d'accélérer le processus de sélection des candidats. De neuf ou douze mois, il passera à six mois maximum. (Source AEF)

SOCIÉTÉ

- Étude sur le sentiment d'insécurité dans les transports franciliens



Selon une enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Ile-de-France réalisée entre janvier et février 2011 par une chercheuse en psychologie sociale, et en partenariat avec la SNCF, les franciliens sont nombreux à redouter d'être victimes dans les transports en commun, mais relativement peu déclarent y avoir subi des atteintes. Le RER apparaît comme le transport où la peur est la plus répandue tandis que le tramway demeure le vecteur le plus sécurisant. Les incivilités ressortent comme la cause principale de l'insécurité. (Source AEF)

ÉVÉNEMENTS D'INTÉRÊT

- « Premières universités de la Sécurité » organisées sous l'égide de l'AN2V les 18-19 octobre à Deauville.
- « Assises de la sécurité privée - quelles formations ? » organisées par la délégation interministérielle et l'INHESJ le 22 octobre prochain dans les locaux de l'École militaire.